

PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL de la Communauté de l'auxerrois

Document d'Orientation du Plan Climat

Comité de pilotage du 7 décembre 2011 avec pour ordre du jour :

- Présentation des résultats des Bilans carbone par la société ECO ACT.
- Perspectives.

Présents :

Denis Roycourt (CA), Antonio De Jesus (CA), Alain Staub (CA), Denis Martin (CA), Martial Drignon (CA), Laurent Dumas (CA), Fabien Accart (CA), Aurélia Petit (CA), Agnès Cuenya (CA), Fabrice Bonnet (DDT 89), Gérald Hennoque (DDT 89), Gilles Nogaret (CCI 89), Pierre Allard (chambre d'Agriculture), Sylvain Marion (Auxerrois Mobilité), Christine Pézennec (ERDF), Lionel Chenard (GRDF), Patrick Labbe (FDEY), Anaïs Fourest (ECO ACT), Guillaume Bonnentien (ECO ACT), Philippe Sogny (CA).

Absents excusés (non exhaustif) :

Béatrice Clouzeau (CA), Bernard Riant (CA), Olivier Cloquier (CA), Marie-Agnès Pfend (CA), Franck Dumaître (Adème Bourgogne), Florent Duval (Conseil régional de Bourgogne), Jérôme Mayel (CCI 89), Jean Francois Buisson (Auxerrois Mobilité), Thibaut Gathelier (Auxerrois Mobilité), Thierry Léger (CMA), Michel Billard (AJA), Yannick Cornevin (Centre hospitalier d'Auxerre), Jean Baptiste Thibaut (domaine Thibaut), Cyrille Moreau (ERDF-GRDF), Claude Grosset (EPNAK).

1) Rappels d'éléments de contexte

La Communauté de l'auxerrois (CA) est engagée dans un plan climat-énergie territorial (PCET), dans le cadre du Programme Climat Energie Bourgogne en partenariat avec le Conseil régional et l'ADEME Bourgogne.

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable dont les finalités sont :

- la lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- la réduction de la vulnérabilité du territoire face à la raréfaction des énergies fossiles et à la hausse du prix des énergies.
- l'adaptation du territoire face à l'évolution inévitable du climat.

Ce PCET relayé par la loi Grenelle 2, constitue un cadre d'engagement visant à mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire, pour atteindre globalement les 3 objectifs suivants à échéance 2020 :

- diminution de 20% des consommations d'énergie,
- diminution de 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- augmentation de 23 % de la part des énergies renouvelables.

L'année de référence internationale pour les objectifs de réduction est 1990, notamment pour le facteur 4 d'ici 2050 (diminution par 4 des consommations d'énergie visant à contenir le réchauffement de la planète à + 2 °C).

L'établissement d'un bilan carbone permet de disposer d'un référentiel à l'instant t des quantités de gaz à effet de serre (GES), issues des différentes consommations d'énergies, en hiérarchisant le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources d'émissions.

L'année de référence prise en compte pour la comptabilisation des émissions est 2010, sur la base de deux périmètres d'étude et d'intervention distincts:

- le **périmètre « territoire »** de la CA (constituée des 19 communes adhérentes en 2010) **tous secteurs d'activité confondus.**
- le **périmètre « patrimoine & services »** de la CA représentatif de ses activités de service public et du fonctionnement de son institution.

Pour l'établissement des bilans carbone, on se reportera au cahier des charges (lot 2) de la CA ainsi qu'à la note méthodologique de la société ECO ACT, qui peuvent être retransmis sur demande par Philippe Sogny, chef de projet PCET à la Communauté de l'auxerrois.

Pour mémoire, la Ville d'Auxerre est également engagée dans le Programme Climat Energie Bourgogne avec un PCET décliné à l'échelle de son périmètre patrimoine et & services, et avec le même chef de projet, d'où les 3 diagnostics présentés ci-dessous démontrant la globalité de la démarche.

3 diagnostics complémentaires

Politiques territoriales et acteurs du territoire

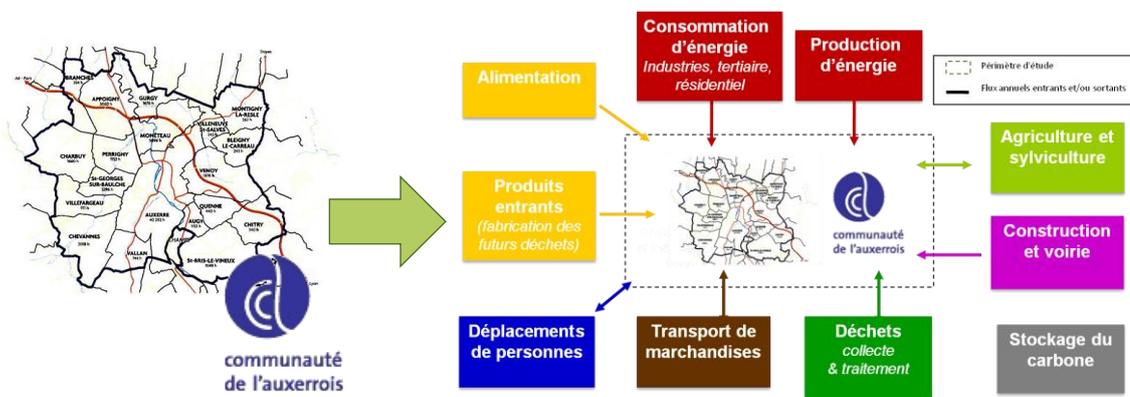


Fonctionnement des institutions et services rendus

BILANS CARBONE DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

1 collectivité, 2 diagnostics

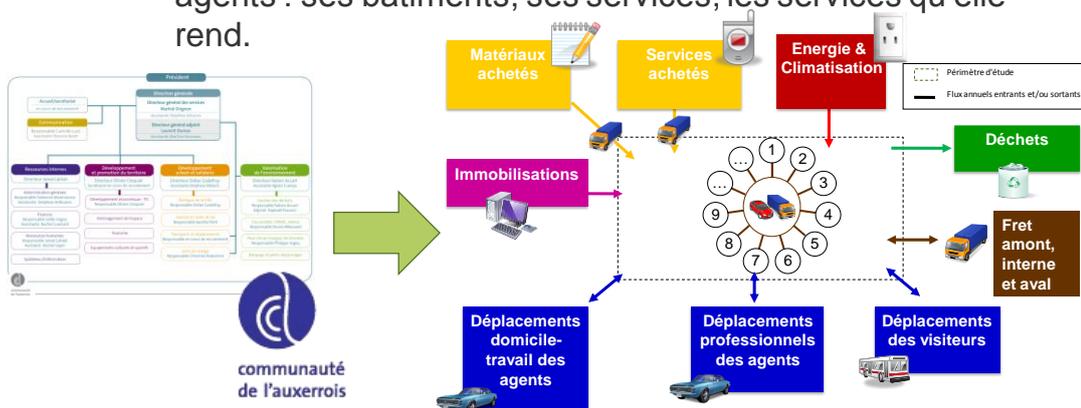
- Bilans Carbone® « Territoire »
 - Emissions générées sur le territoire de la Communauté de l'auxerrois par l'ensemble des acteurs qui l'occupe.



L'intérêt de l'étude territoire permet une vision macroscopique susceptible d'envisager des décisions politiques visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à la hauteur des enjeux du territoire.

- Bilan Carbone® « Patrimoine et Services »

- Emissions liées à l'activité et au fonctionnement de l'institution de la Communauté de l'auxerrois et de ses agents : ses bâtiments, ses services, les services qu'elle rend.



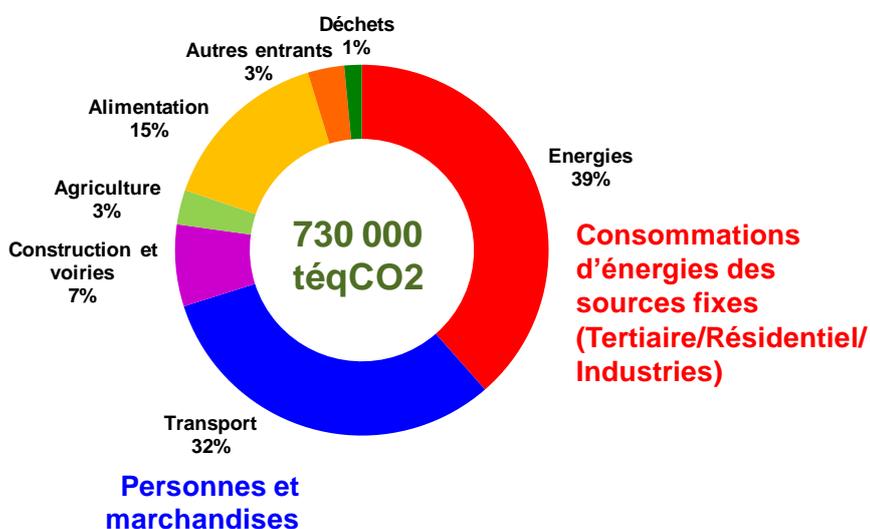
Les personnes mises à contribution pour la collecte des données au titre des deux bilans carbone, sont vivement remerciées.

2) Bilan Carbone® Territoire de la CA

2-1 Présentation générale des résultats

Le Bilan Carbone® Territoire de la CA a été évalué à **730 000 téqCO2** (résultat arrondi à 2 chiffres significatifs), à partir des consommations d'énergie de l'année 2010.

Bilan Carbone® Territoire de la CA



Résultats du Bilan Carbone® Territoire de la CA

Deux secteurs prédominants se détachent :

Le secteur des sources fixes généré par les consommations énergétiques des secteurs résidentiel/tertiaire (chauffage) et industriel représente **39% des émissions globales de GES**.

Le secteur du transport (émissions générées par les déplacements de personnes sur le territoire (résidents et visiteurs) et le transport de marchandises représente quant à lui **32% des émissions globales de GES**.

Le secteur de l'alimentation représente également une part importante des émissions globales du territoire (15% des émissions de GES).

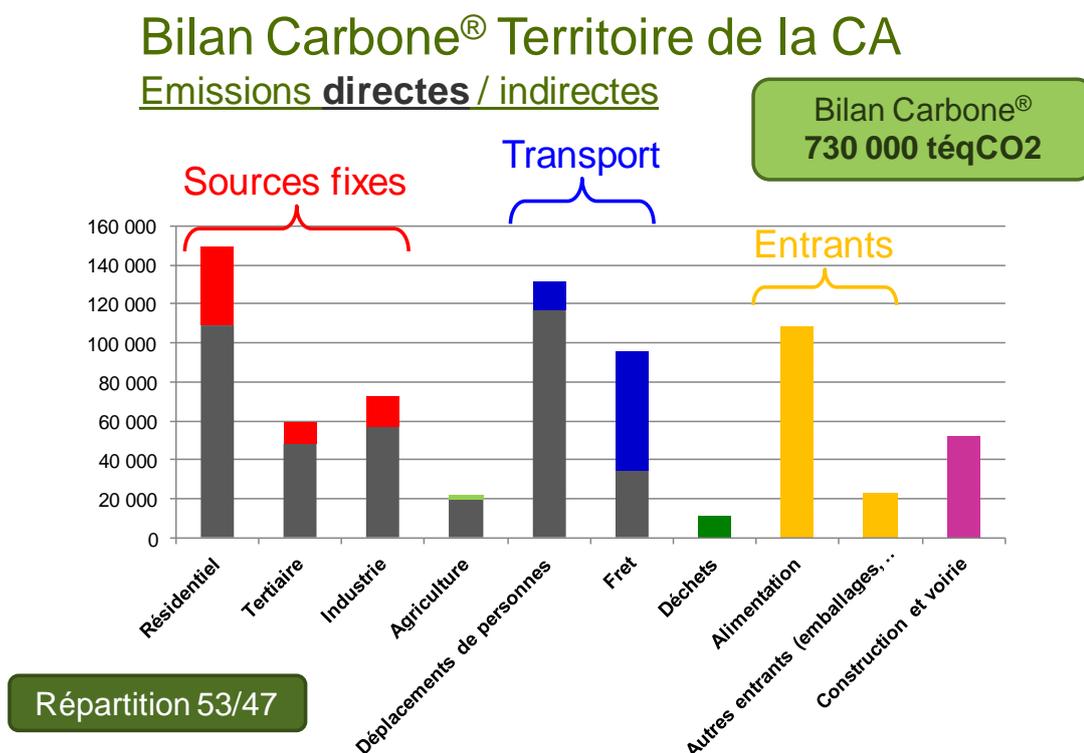
Le profil climat obtenu transcrite bien le caractère urbain/périurbain du territoire, notamment au vu de la faible contribution aux émissions de GES du secteur agricole.

Les émissions énergétiques (combustion d'énergies gaz, fioul, électricité, carburants, ...) représentent 68 % des émissions globales.

Les émissions non énergétiques (fluides frigorigènes, agriculture hors carburant, fin de vie des déchets, construction et voirie, production des entrants alimentaires et autres) représentent 32%.

2-2 Distinction des émissions directes des émissions indirectes

Pour une meilleure compréhension des flux, il est distingué les émissions directes et les émissions indirectes (*en gris les émissions directes*).



- **47 % sont des émissions directes (émises sur le territoire) :**
 - Combustions d'énergies (gaz, fioul, carburants, ...)
 - Fluides frigorigènes

- Émissions directes agricoles (élevage, épandage d'engrais)

Sur ces seules 47 % d'émissions directes, les émissions énergétiques représentent 86% des émissions.

- **53 % sont des émissions indirectes (émises à l'extérieur du territoire) :**

- Phases amont des combustibles
- Électricité
- Fabrication des engrais, PPP, engins agricoles, véhicules
- Acheminement et expéditions des marchandises
- Trafics aérien et ferroviaire
- Déplacements des visiteurs
- Construction et voirie
- Production des entrants (alimentaires et autres)
- Fin de vie des déchets

2-3 Première analyse

A la suite de ces résultats, une première analyse a permis d'identifier les orientations d'actions possibles pour chacun des secteurs. Ces orientations sont issues des données dites « froides » ou brutes, et ne tiennent donc pas compte des actions déjà réalisées sur le territoire. Des données « chaudes », visant à contextualiser et qualifier les résultats actuels, sont à intégrer dans la prospective de mise en œuvre d'actions nouvelles.

La logique est d'intervenir en priorité sur les 3 secteurs les plus émetteurs (énergies, transports et alimentation). Il convient d'étudier également les possibilités d'action dans les autres secteurs en fonction de leur faisabilité et de leur maturité. Certaines actions peuvent ainsi permettre des résultats visibles rapidement et peuvent motiver la mise en œuvre d'actions plus complexes ou à échéance plus longue.

Il convient également de tenir compte des actions déjà mises en œuvre dans la sphère économique. Quelques entreprises ont déjà réalisé leur bilan carbone, notamment celles de plus de 500 salariés soumises à obligation (250 salariés pour les établissements publics). A noter l'existence de l'outil « j'entreprends en Bourgogne ».

2-4 Sources fixes

Les **sources fixes** concernent la production d'énergie sur le territoire, les activités industrielles, les activités tertiaires, les logements présents sur le territoire.

Secteur « Sources Fixes »

280 000 téqCO₂
(39% du Bilan Carbone)



- Emissions des installations industrielles
 - Combustions (+ phases « amont »)
 - Réactions chimiques ou physiques (émissions non énergétiques)
 - Consommation électricité (+ pertes)



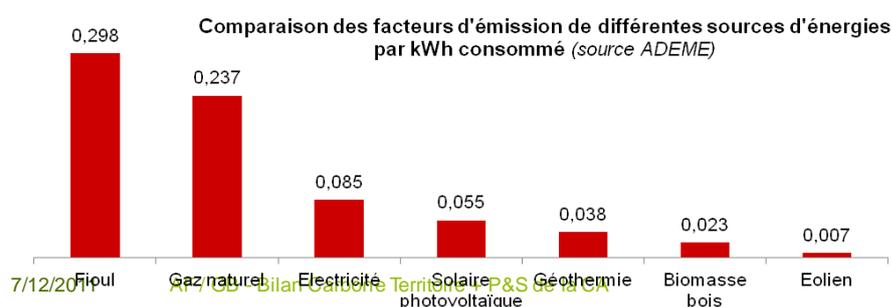
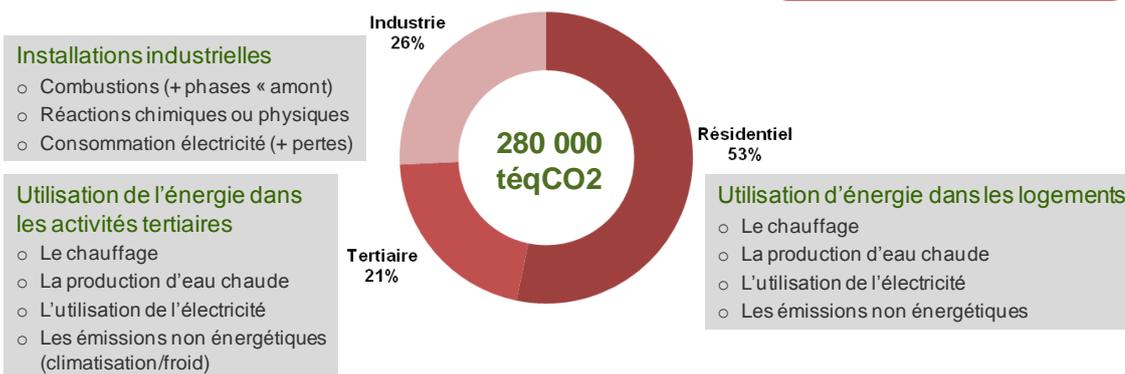
- Emissions liées à l'utilisation de l'énergie dans les activités tertiaires
 - Le chauffage
 - La production d'eau chaude
 - L'utilisation de l'électricité
 - Les émissions non énergétiques (climatisation/froid)



- Emissions liées à l'utilisation de l'énergie dans les logements
 - Le chauffage
 - La production d'eau chaude
 - L'utilisation de l'électricité
 - Les émissions non énergétiques

Secteur « Sources Fixes »

280 000 téqCO₂
(39% du Bilan Carbone)



La prédominance des émissions (53%) du secteur résidentiel est à mettre en perspective avec la caractérisation du parc de logements précisé à la suite par le zoom sur le résidentiel (quantité, années de construction, insalubrité), l'offre et la demande (flux migratoire de population), l'incitation à la rénovation par les propriétaires occupants, l'objectif de construction sur le territoire et les résultats de la thermographie aérienne réalisée en 2011 (diagnostic territorial à grande échelle des déperditions de toitures).

L'utilisation de l'énergie dans les bâtiments du secteur tertiaire pèse pour environ 20 %, et l'industrie pour le quart des émissions.

Pistes à explorer :

Poursuite des actions accompagnant la thermographie aérienne.

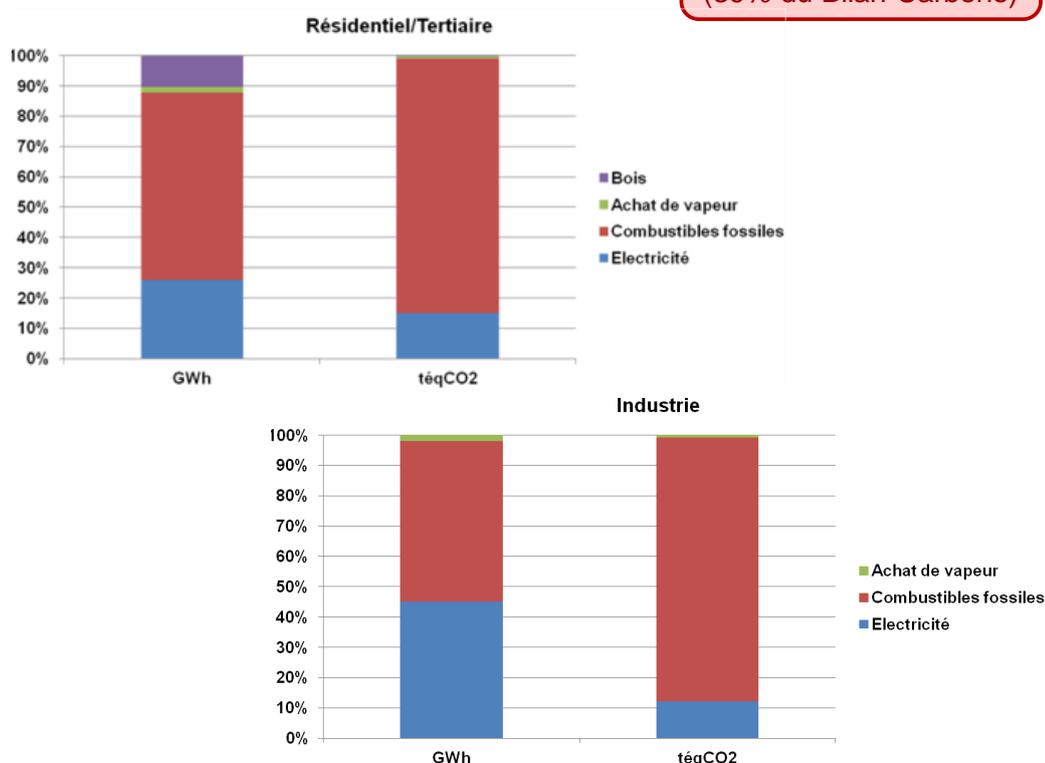
Possibilité d'actions à destination du tertiaire et de l'industrie en incitant et mobilisant les acteurs économiques.

Favoriser l'investissement d'équipements plus performants pour les PME.

Action sur le mix énergétique : substitution des énergies fossiles et introduction d'énergies renouvelables.

Secteur « Sources Fixes »

280 000 téqCO₂
(39% du Bilan Carbone)



Les énergies fossiles sont responsables de la majorité des émissions.

Quels leviers d'action pour inciter à la substitution ?

La thermographie aérienne de la CA (survol en février 2011) et sa restitution grand public lors de la Foire d'Auxerre (15 au 19 septembre 2011) a joué un rôle majeur dans la sensibilisation aux économies d'énergie, comme la carte postale « on est tous branchés par les économies d'énergie » imprimée à 40 000 exemplaires et diffusée début septembre 2011 dans chaque foyer fiscal.

Premier public visé, les particuliers (effet de la thermographie et de ses mesures d'accompagnement (conseil par l'espace info-énergie, dispositif d'aides de la CA dans le cadre du PLH, ...)).

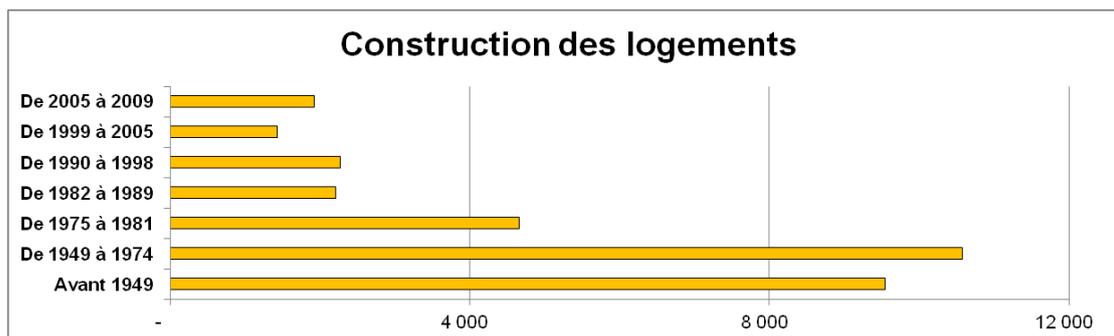
Pour les PME, la thermographie a permis de mettre en évidence d'importantes tâches rouges sur les bâtiments de certaines entreprises du territoire.

Le Centre Hospitalier d'Auxerre s'est montré très intéressé par les images infrarouges de ses bâtiments. L'analyse prospective des images pourra servir d'exemple.

La Ville d'Auxerre et le Conseil Général de l'Yonne utilisent les résultats de la thermographie aérienne pour visualiser et analyser les déperditions de toitures de leurs bâtiments.

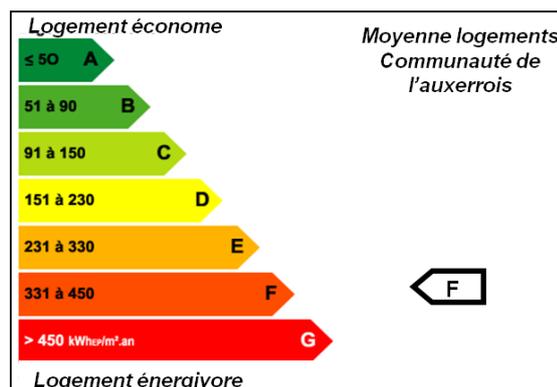
2-5 Zoom sur le Résidentiel

Zoom sur le résidentiel



Chiffres clés :

- 32 000 logements
- Surface moyenne logement = 86 m²
- 3,7 pièces par logement
- 57 % de maisons
- 420 kWh_{EP}/m²/an



Le bâti existant historiquement ancien et largement construit avant la première réglementation thermique de 1974 pour les constructions neuves, explique son niveau de consommation élevé (classe énergétique F).

La classe énergétique étant exprimée en kWh d'énergie primaire, il est précisé que dans le calcul, les logements chauffés à l'électricité (estimé à 20 % du parc) ont été affectés d'un coefficient de 2,58.

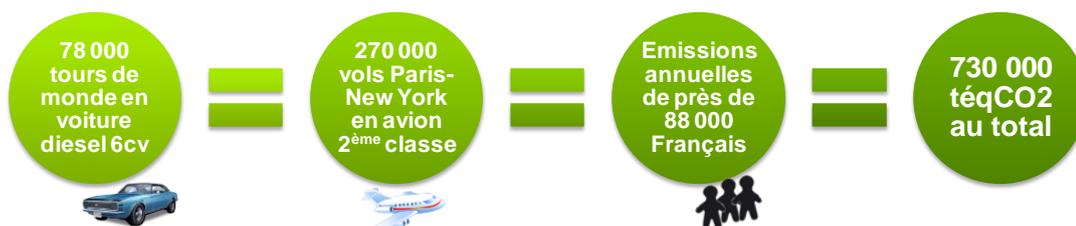
Il existe un Important potentiel de réduction à mettre en œuvre via des actions opérationnelles.

Actions à mener également auprès des bailleurs sociaux (pour mémoire DOMANYS et OAH membres du comité de pilotage thermographie), et des copropriétés,

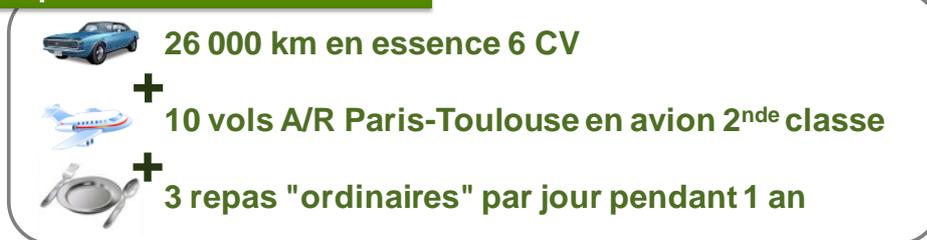
Voir le taux de vacance des logements existants.

2-6 Que représentent les émissions du territoire de la CA ?

Que représentent les émissions de votre territoire ?



11 téqCO2 / habitant du territoire



2-7 Caractérisation de la vulnérabilité énergétique du territoire

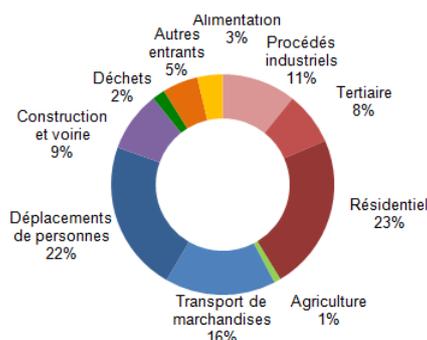
La vulnérabilité économique du territoire peut-être évaluée selon l'augmentation prévisible du coût des énergies fossiles et la mise en place d'une contribution climat-énergie.

Analyses économiques

- Augmentation du prix des énergies fossiles :

Prix du Baril : \$80 → \$150

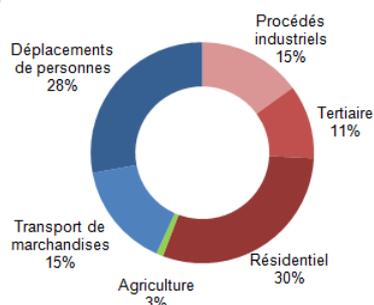
Surcoût : 60 millions €



- Mise en place d'une contribution climat-énergie:

CCE à 17€/t_{éq}CO₂ : 6 M€

CCE à 100€/t_{éq}CO₂ : 34 M€



2-8 Zoom sur la capacité de stockage du carbone du territoire

Il a été évalué la capacité de stockage du carbone à partir des surfaces boisées du territoire.

Cependant, cela n'impacte pas directement les résultats du Bilan Carbone[®] Territoire dont l'objectif est d'effectuer le bilan des émissions d'un territoire. Cette capacité de stockage est donnée en complément du résultat du bilan.

On s'intéresse uniquement au stockage forestier (sols forestiers et biomasse).

La forêt bourguignonne représente un stock en place de 439 millions de tonnes de CO₂ répartis de la manière suivante : 180 millions de tonnes de CO₂ pour la biomasse et 259 millions de tonnes de CO₂ pour les sols forestiers. Cela représente 28 fois les émissions annuelles de GES du territoire bourguignon.

Le territoire de l'auxerrois possède environ 6300 hectares de forêts représentant un stock en place de 2 760 000 tonnes de CO₂ répartis entre la biomasse et les sols forestiers.

Stockage Carbone du territoire de l'auxerrois

La forêt du territoire de l'auxerrois représente un stock en place de **2 760 000 tonnes de CO2** répartis entre :

- la biomasse : 1 130 000 tonnes de CO2 ;
- les sols forestiers : 1 630 000 tonnes de CO2.

C'est l'équivalent de 4 fois les émissions annuelles de GES du territoire

→ caractère urbain/périurbain du territoire

(stock carbone bourguignon = 28 fois les émissions du territoire)

Ces chiffres doivent être interprétés :

- la forêt est-elle jeune et en développement avec 3% de stockage CO2 supplémentaires par an ?
- la forêt est-elle pérenne ou risque t-on un destockage du CO2 en l'exploitant ?

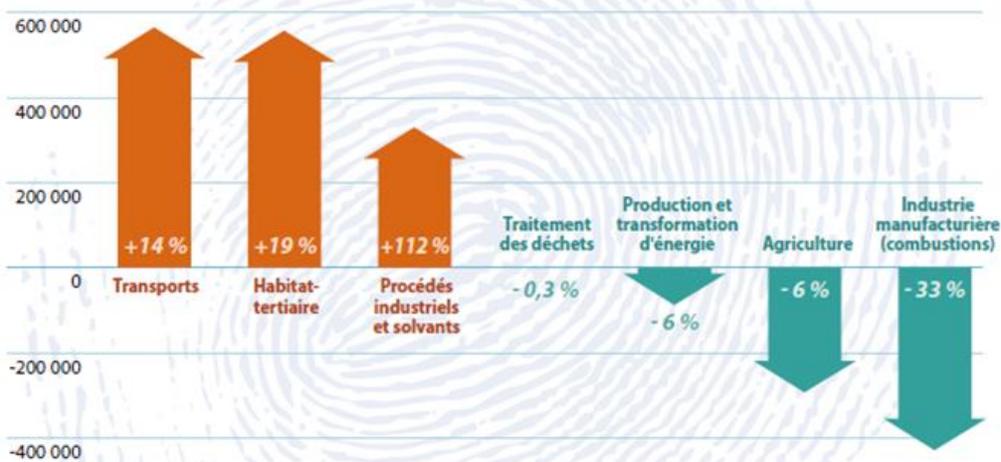
Gisement important à surveiller.

Evolution des émissions de GES 1990 - 2007

**Évolution des émissions
des différents secteurs
d'activités entre 1990 et
2007** (en tonnes de CO₂ - à climat
corrigé)

Pour la Bourgogne

Source : Alterre Bourgogne



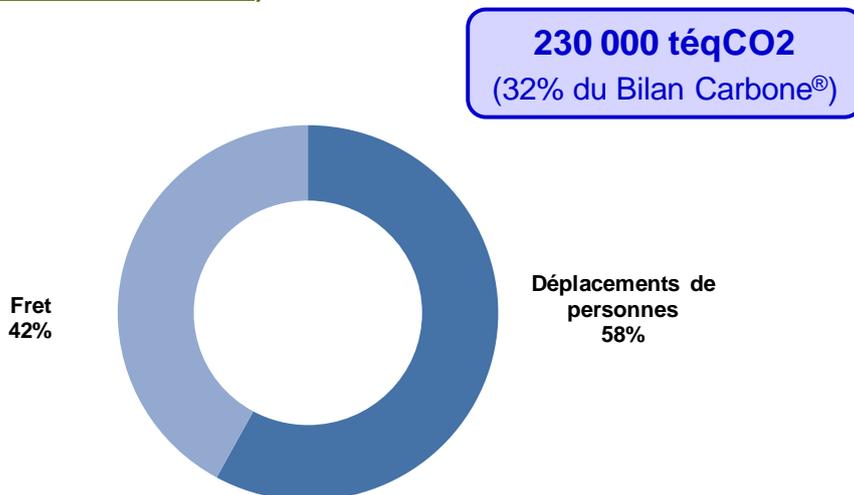
On y observe une augmentation importante des transports et du secteur Habitat/tertiaire.

A l'inverse, les industries manufacturières (- 33%) et l'Agriculture (-6%) ont décliné.

2-10 Emissions liées au Transport (hors flux traversant de l'A6)

Les émissions les plus importantes proviennent des déplacements de personnes.

Secteur « Transport » (personnes et marchandises, hors flux traversant de l'A6)



Quelle tendance d'évolution du fret routier et du déplacement de personnes ?

Possibilité d'actions participant à contraindre ces flux ou à en modifier la tendance ?

Les « Déplacements de personnes »

- Emissions engendrées par les déplacements de personnes sur le territoire :
 - Les déplacements des résidents en voiture et train y compris pour quitter le territoire
 - Les déplacements des visiteurs en voiture et en train

Visiteurs venant travailler sur le territoire

Touristes



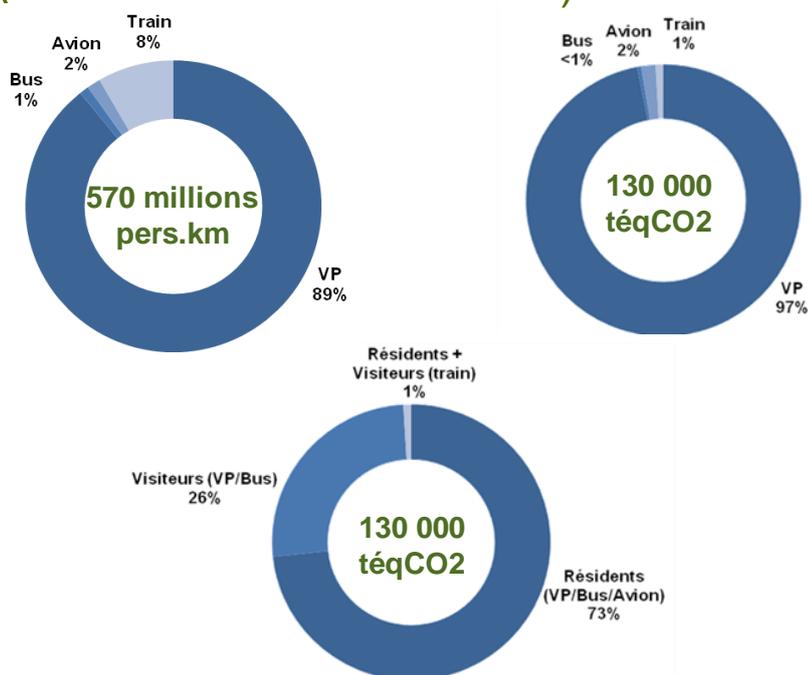
Le flux traversant autoroutier de l'A6 a été considéré « hors périmètre ». Un focus particulier sera tout de même réalisé dans le rapport d'étude. Concernant les autres flux routiers traversant le territoire, aucune donnée n'a permis de les quantifier sans effectuer un double compte avec les déplacements des résidents et des visiteurs.



Le flux traversant de l'A6 « hors périmètre » est celui sans arrêt à Auxerre nord et Auxerre sud. Pour information, il représente 31000 téqCO2.

Pour les déplacements domicile-travail, il a été pris en compte les différents modes de transport utilisés (Véhicule individuel, transports collectifs, marche à pied, deux roues). La distance moyenne aller-retour dans l'Yonne pour se rendre de son domicile à son travail est de 26 kms (données INSEE). Rapporté au nombre d'actifs du territoire, il est ainsi obtenu la distance parcouru par l'ensemble des résidents pour chacun des modes de transport.

Les « Déplacements de personnes » (hors flux traversant de l'A6)



On observe une prédominance de la voiture particulière, à mettre en relief avec le contexte local de saturation aux heures de pointe (fermeture des petites gares et échec du report sur les bus de substitution).

Comment inverser cette tendance ?

Une enquête ménages-déplacements réalisée en 2009 a été prise en compte dans l'étude.

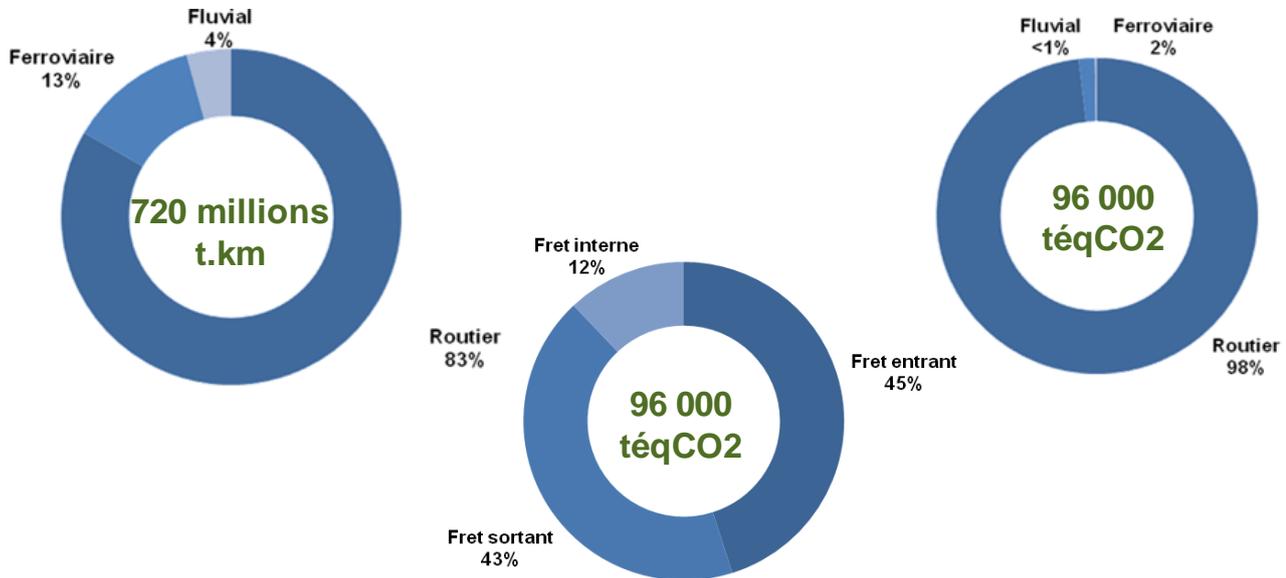
Aujourd'hui, il n'existe pas de parking relais sur le territoire. Cette action fait partie des réflexions du PDU.

Voir autres leviers d'action (promotion du covoiturage via le PDA et partenariat avec les PDE des entreprises, modes doux, ...).

Afin de lutter contre l'étalement urbain et de favoriser un « renouvellement de la ville », il est précisé que le PLH de la CA propose d'instaurer un critère de densification urbaine par secteur (prime au primo-accédants).

Les « Déplacements de marchandises »

- Emissions engendrées par le transport (hors flux traversant de l'A6) :
 - Des marchandises entrant sur le territoire,
 - Des marchandises sortant du territoire,
 - Des marchandises interne au territoire.



Face à la prédominance du transport routier, quelles alternatives possibles ?

Existe-t-il des projets ? : déviation Sud d'Auxerre.

Quels acteurs mobiliser ?

Levier pour alléger fortement le transit des camions en centre-ville d'Auxerre, la déviation Sud actuellement à l'étude.

Pour les transports de marchandises, réflexion possible sur des plateformes de regroupement, avec redistribution par véhicules légers.

Un travail important pourra être mené auprès des transporteurs sur l'adhésion de la charte CO2 « les transporteurs s'engagent ».

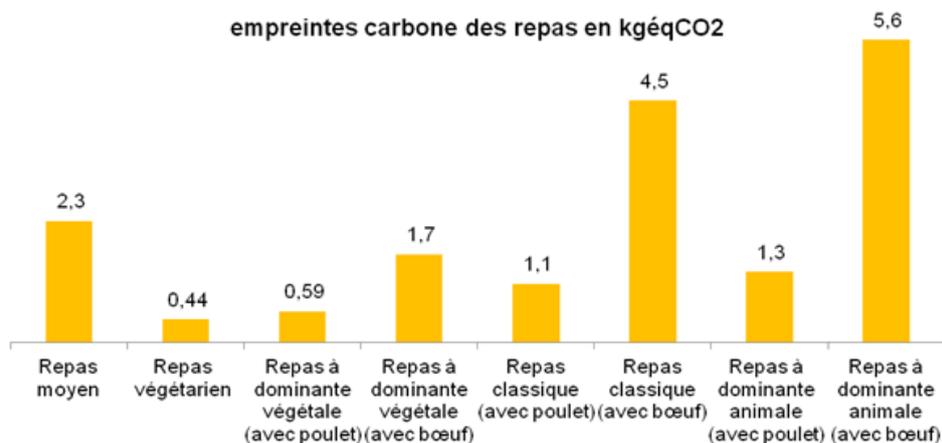
Voir démarches déjà réalisées sous l'égide de la DREAL et des partenaires institutionnels.

Secteurs « Alimentation » et « autres entrants »

110 000 t_{éq}CO₂
(15% du Bilan Carbone)

- Alimentation

- 48 millions de repas « moyens »



- Autres entrants

- 16 000 tonnes de papier/carton, plastique, verre

Voir leviers d'action pour un meilleur équilibre alimentaire (vis-à-vis des repas à dominante animale), avec toute la thématique des circuits courts et des produits de saison à privilégier pour l'activité locale, mais aussi pour agir sur la réduction du frêt associé.

En lien avec les déchets de restauration et la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire.

Il est précisé qu'avec la méthodologie Bilan Carbone et les facteurs d'émissions utilisés, on ne distingue pas la proportion transport/production/transformation... du secteur de l'alimentation.

Il est fait écho aux rencontres Auxerroises du développement durables 2012 des 30 et 31 mars 2012 sur le thème « bien se nourrir sans dévorer la planète ».

2-12 Secteur Construction et Voierie

Secteur « Construction et Voierie »

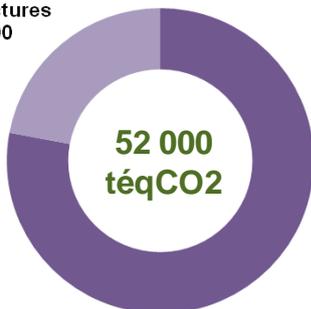
52 000 téqCO₂
(7% du Bilan Carbone)



• Emissions liées à la construction :

- De maisons individuelles
- D'immeubles, de logements ou de bureaux
- Des infrastructures routières

Routes et
infrastructures
11 500
22%



Bâtiments
40 600
78%

Chiffres clés :

- 486 logements autorisés en 2010 (45 100 m²).
- 44 300 m² de locaux autorisés en 2010 (commerces, bureaux, artisanat, entrepôts, agricole, services publics...).
- 2,4 millions m² de chaussées sur le territoire (autoroutes, routes départementales, nationales).

Éléments de prospective du Secteur Construction et Voierie:

Nombre de constructions autorisées en 2010, quelle tendance sur 2011, 2012 et à plus long terme au regard de l'évolution de la population.

Eventuelle dynamique de periurbanisation qu'il serait souhaitable le contraindre, en interaction avec les documents de programmation du territoire type, PLH, PLU ,... SCOT.

Quel dynamisme des centres-villes et centres-bourgs en terme de densification urbaine (construction dans les dents creuses), et avec quelle maîtrise foncière ?

Voir le taux de vacance des logements existants.

Il serait intéressant de mettre en perspective l'évolution des émissions de GES de 1990 à 2007 avec d'autres indicateurs (nombre de logements construits, surfaces bâties, kms de routes construites, ...).

Thématique en lien avec la préservation des terres agricoles.

2-13 Secteur Agriculture

Secteur « Agriculture »

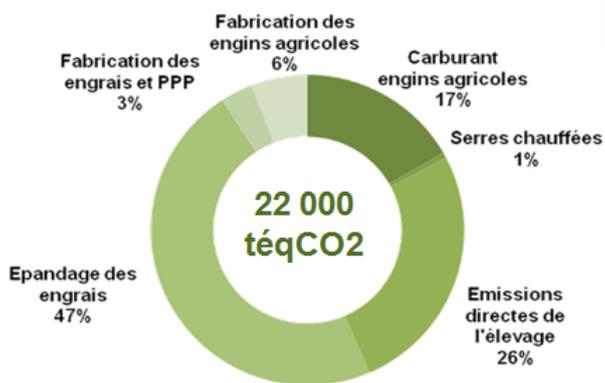
22 000 téqCO₂
(3% du Bilan Carbone)



Emissions liées aux activités agricoles sur le territoire

Chiffres clés :

- 13 000 ha de surfaces cultivées
- 4 000 m² de serre chauffée
- 3 450 Têtes (*vaches, brebis, chèvres...*)



Prospective sur l'Agriculture

- La valorisation des actions déjà mises en place.
- Le soutien à une agriculture locale de qualité
- La valorisation des produits locaux sobres en énergie.

S'intéresser à la destination des productions locales pour agir sur le transport de marchandises.

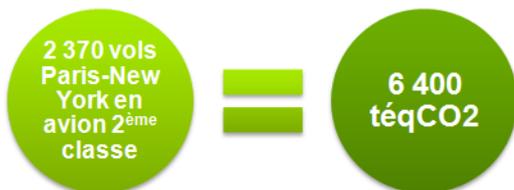
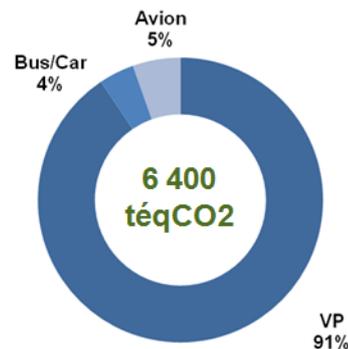
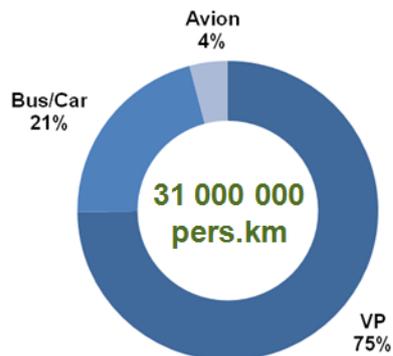
Concertation avec le monde agricole et la Chambre d'agriculture pour atténuer les 47 % d'émissions liés à l'épandage des engrais (substitution par amendements organiques ?).

2- 14 Focus sur l'activité du stade de l'Abbé Deschamps

Les données concernent les déplacements des supporters et des joueurs.

Les déplacements en avion ne concernent que les déplacements des joueurs lors des matches effectués à l'extérieur du territoire.

Zoom sur l'activité du stade de l'Abbé Deschamps (supporters + joueurs AJA)



Chiffres clés :

- 137 km AR / supporter (130 km AR / supporter « AJA » 682 km AR / supporter « visiteur »)
- 0,4% à 7% supporters « visiteurs »

Pistes d'action :

- Renforcer l'incitation au covoiturage entre supporters (déjà effectif).
- Favoriser le transport des supporters par bus (déjà en place avec les clubs et les associations de supporters).

2-15 Bilan Carbone® Territoire de la CA : Perspectives !

Au-delà de la première analyse développée au § 2-3, la présentation détaillée des résultats du bilan carbone territoire doit continuer à alimenter la réflexion collective en vue de la proposition de pistes d'action, par secteur.

Il sera recensé les travaux et les réunions de concertation qui ont déjà eu lieu sur le territoire, tant au niveau de la Collectivité (PGDU, PLH, Gestion des déchets, SCOT,...), qu'au niveau des autres acteurs locaux (CCI, industriels, PME, Agriculteurs,...), ou régional (SRCAE,). En effet, il ne s'agit pas de refaire un travail qui a déjà été réalisé, mais plutôt de s'appuyer sur les acquis pour enrichir et proposer des actions pertinentes dans chacun des secteurs identifiés.

Il sera identifié les démarches environnementales déjà entreprises sur le territoire par les tous acteurs de la sphère économique.

La réflexion concerne l'ensemble des élus/agents et des acteurs clés du territoire (organismes, partenaires, associations, artisans, industriels, représentants de quartier, offices HLM...). Certaines thématiques pourront faire l'objet d'une concertation particulière.

2-15-1 Sources fixes (39 % du Bilan carbone global)

Le thème « sources fixes » intègre les secteurs résidentiel, tertiaire et industrie.

a) pour le secteur Résidentiel représentant 53 % des émissions, le volet de la réhabilitation du parc existant représente un véritable enjeu de territoire.

La thermographie aérienne réalisée par la CA en 2011 en est le lanceur, avec d'une part la restitution grand public en avant-première du 15 au 19 septembre 2011 (2000 foyers fiscaux renseignés), et d'autre part le déploiement du logiciel de restitution dans chaque commune avec pour objectif global la remise de 5000 thermicartes personnalisées.

Une convention financière passée entre la CA et l'ADIL 89 assure l'accompagnement du public. La sensibilisation grand public est d'ailleurs poursuivie par l'organisation de 15 conférences sur l'énergie dans les communes, étalées de décembre 2011 à avril 2012.

Afin de compléter le dispositif d'aide aux particuliers (propriétaires occupants), le PLH intègre un programme d'intérêt général (thématique précarité énergétique), et un dispositif de soutien technique à la réhabilitation thermique du parc privé hors PIG. Ce dispositif est actuellement calibré pour traiter 200 dossiers sur les deux premières années (jusqu'à mai 2014), avec par dossier réalisé un objectif de réduction minimum de 25 % des consommations d'énergie.

Des contacts seront repris avec les bailleurs sociaux (Domanys, l'OAH,), le Conseil Général de l'Yonne, ainsi qu'avec les syndicats de copropriétés et les PME (non exhaustif).

b) pour le secteur Industrie représentant 26 % des émissions, et à partir des démarches déjà référencées, mobiliser les acteurs.

c) pour le secteur tertiaire représentant 21 % des émissions, et à partir des démarches déjà référencées, mobiliser les acteurs.

2-15-2 Transports (32 % du Bilan carbone global)

Le thème « transports » recouvre les déplacements de personnes et de marchandises.

Il devra intégrer la partie « infrastructures routières » du secteur « construction et voirie » pour permettre une bonne articulation entre le transport et l'urbanisme. A ce titre il est rappelé qu'afin de lutter contre l'étalement urbain et de favoriser un « renouvellement de la ville », le PLH de la CA propose d'instaurer un critère de densification urbaine par secteur (prime au primo-accédants).

Les acteurs du territoire concernés sont la FNTV, la FNTR, des représentants des entreprises du transport du territoire.

Un travail de concertation est déjà réalisé avec le Pôle Urbain et Solidaire de la CA ayant notamment en charge les transports et les déplacements, et qui a identifié plusieurs axes de travail pour 2012 :

- Promouvoir et consolider l'utilisation des transports urbains en général y compris le transport à la demande,
- Sensibiliser au covoiturage,
- Inciter les entreprises à la mise en place de Plans de déplacements,
- Elaborer un schéma directeur de pistes cyclables,
- Mettre en place un pass-travaux favorisant l'usage des transports en commun pendant les travaux en centre-ville d'Auxerre (réhabilitation des quais).

A ce titre, des actions de communication avec des journées (ou demi-journée) thématiques de sensibilisation pourront être mises en œuvre en 2012.

Il sera recensé les dispositifs locaux de déplacements des personnes sur le territoire (exemple Guide de la mobilité de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois).

Pour le fret de marchandises, voir les possibilités d'actions participant à contraindre les flux ou à en modifier la tendance.

Lever pour alléger fortement le transit des camions en centre-ville d'Auxerre, la déviation Sud actuellement à l'étude.

Il sera évalué l'adhésion des transporteurs à la charte CO2 « les transporteurs s'engagent ».

2-15-3 Alimentation (15 % du Bilan carbone global)

Le thème « alimentation » intégrera le secteur « agriculture ». La concertation concernera la Chambre d'Agriculture, des associations de consommateurs (ex. ASSECO...),...

A noter les différents ateliers sur l'alimentation lors des Rencontres Auxerroises du Développement Durable 2012 sur le thème « **bien se nourrir sans dévorer la planète** », des 30 et 31 mars 2012 (voir plaquette jointe en annexe).

Le secteur de l'agriculture pourra se joindre aux différentes concertations thématiques (secteur de l'« alimentation » mais également celui de l'« Energie » (exemple d'action proposée : monter une filière à base de chanvre).

2-15-4 Construction et voirie (7 % du Bilan carbone global)

Actions à développer en cohérence avec le secteur transports.

Pistes déjà identifiées :

- quelle tendance de construction à venir au regard de l'évolution de la population ?
- dynamique de périurbanisation à contraindre.
- favoriser la densification urbaine (construction dans les dents creuses)
- Thématique en lien avec la préservation des terres agricoles.

2-15-5 Agriculture (3% du Bilan carbone global)

Pistes déjà identifiées :

- La valorisation des actions déjà mises en place.
- Le soutien à une agriculture locale de qualité
- La valorisation des produits locaux sobre en énergie.

S'intéresser à la destination des productions locales pour agir sur le transport de marchandises.

Concertation avec le monde agricole et la Chambre d'agriculture pour atténuer les 47 % d'émissions liés à l'épandage des engrais (substitution par amendements organiques ?).

3) Bilan Carbone® Patrimoine & Services de la CA

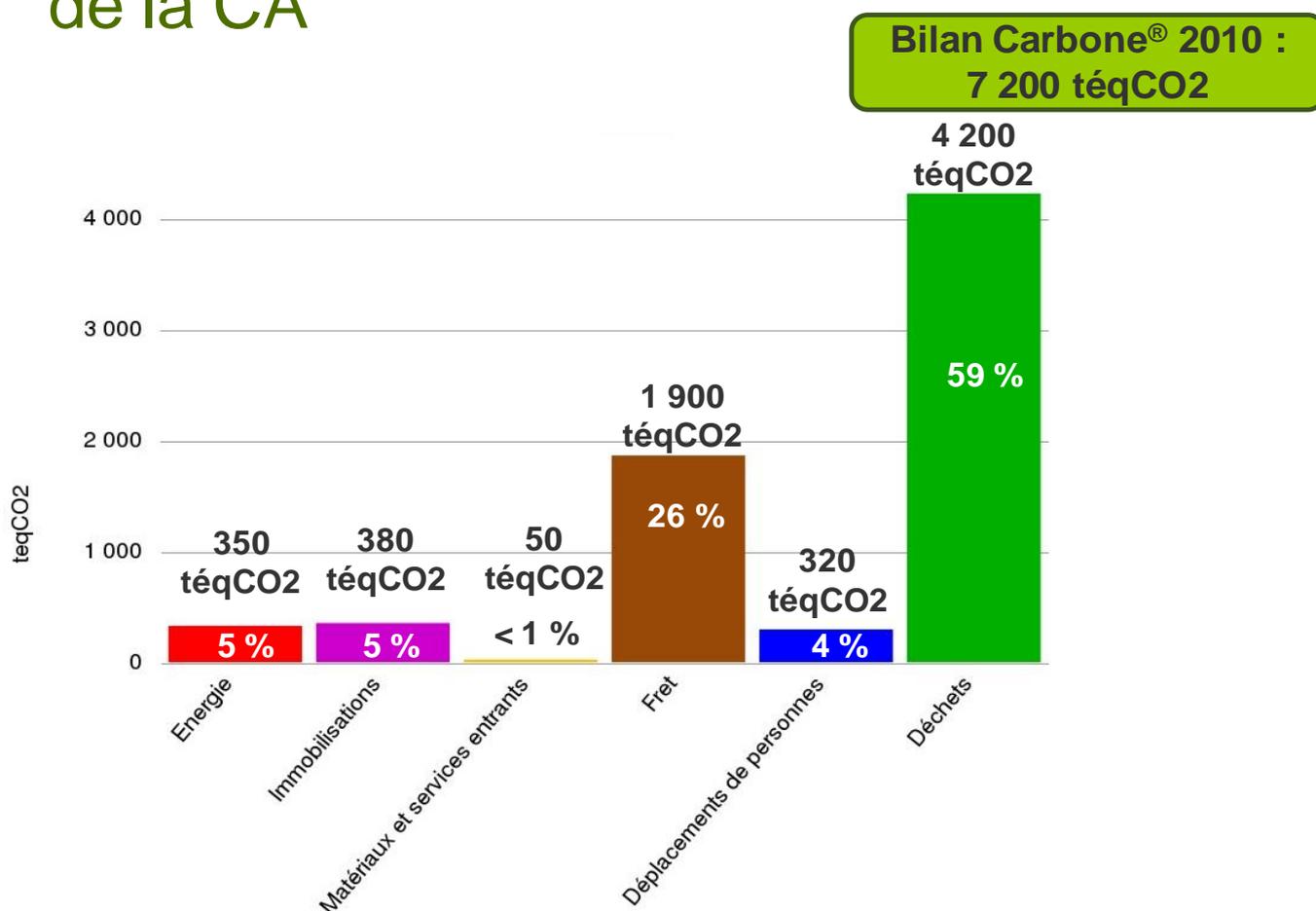
3-1 Présentation générale des résultats

Le bilan carbone d'une collectivité est représentatif de ses activités de service public dont celles résultant de ses DSP, et du fonctionnement de son institution.

Le Bilan Carbone® Patrimoine et Services de la CA a été évalué à **7 200 téqCO₂** (résultat arrondi à 2 chiffres significatifs), à partir des consommations d'énergie de l'année 2010.

La figure ci-dessous en représente le profil selon les différents postes d'émissions (voir également présentation des résultats sous tableau Excel § 3-13 page 32).

Bilan Carbone® Patrimoine & Services de la CA



Le Poste déchets représente près de 60 % des émissions globales, ce qui s'explique d'une part, par le fort tonnage géré par la collectivité dans l'exercice de ses compétences et d'autre part par l'émissivité du traitement des déchets.

En seconde position, le Frêt (voir détails page 27) avec plus de 25 % des émissions, provenant en grande partie des transports en commun, de la collecte des déchets et du transport des déchets dans le Loiret.

Le troisième poste d'émissions est celui des immobilisations (5%), représenté majoritairement par le parc des véhicules de collecte d'OM.

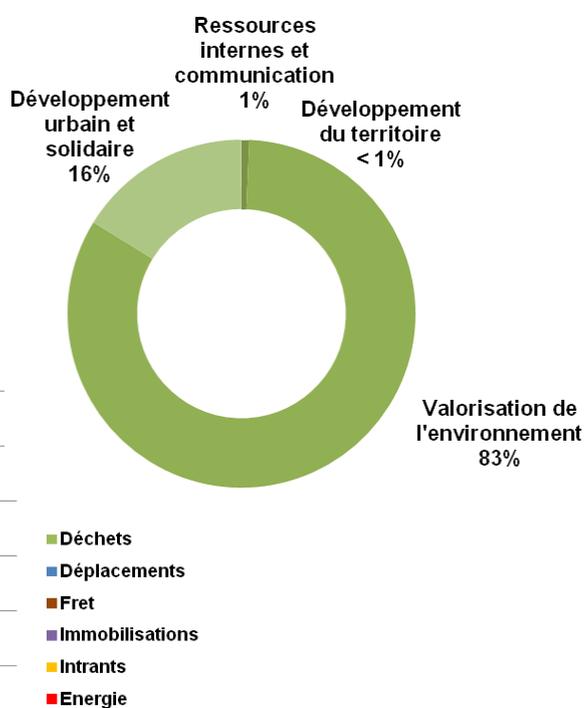
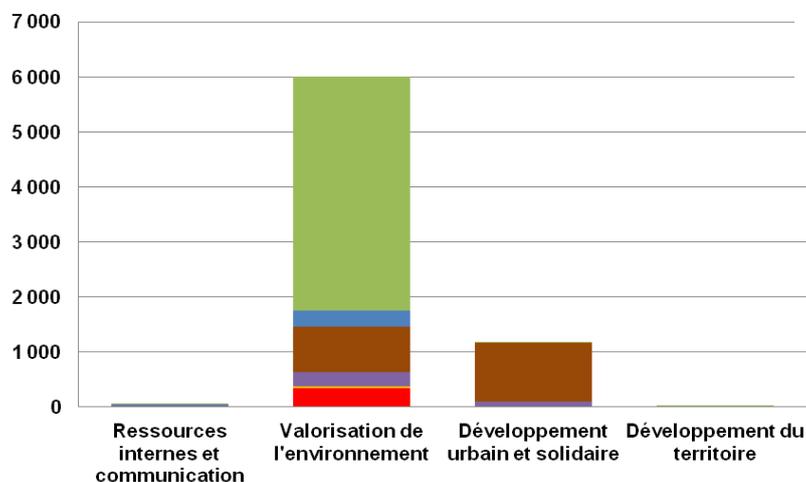
L'énergie (5%) a pour origine les consommations électriques de la DSP eau, et dans une moindre mesure les consommations d'énergies dans les quelques bâtiments de la CA.

Le poste déplacement de personnes (4%) est le dernier poste significatif dans le bilan global. Il regroupe les déplacements de visiteurs, les déplacements domicile-travail des agents ainsi que les déplacements professionnels.

3-2 Répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES) par compétences de la Collectivité

Bilan Carbone® Patrimoine & Services de la CA

**Bilan Carbone® 2010 :
7 200 téqCO₂**



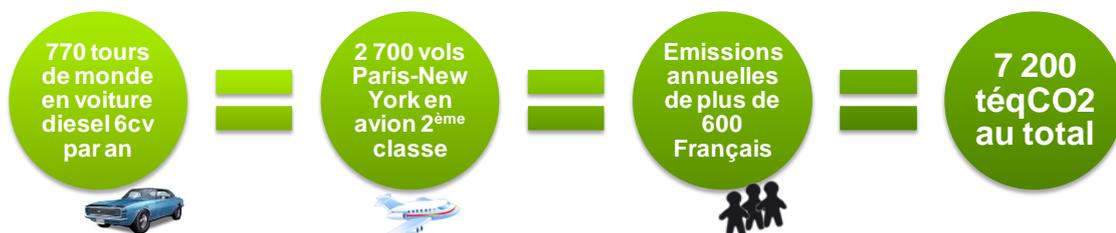
Remarque concernant les deux pôles essentiellement émetteurs :

Le pôle valorisation de l'environnement regroupe principalement la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'activité déchetteries, le service de l'eau potable, qui sont des activités consommatrices d'énergie et génératrices d'émissions de GES.

Le pôle développement urbain et solidaire a notamment en charge les transports en commun déployés par la CA.

3-3 Que représentent les émissions patrimoine & services de la CA ?

Que représentent vos émissions de 2010 ?



75 t_{éq}CO₂ / agent ETP



140 000 km en essence 6 CV



15 vols A/R Paris/New-York en avion 2nde classe



3 repas "ordinaires" par jour pendant 1 an

3-4 Caractérisation de la vulnérabilité énergétique de la Communauté de l'auxerrois

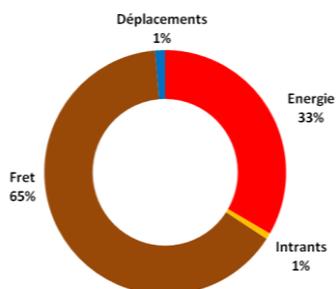
Comme pour le territoire, il est possible d'évaluer la vulnérabilité économique de la Collectivité selon l'augmentation du coût des énergies fossiles et la mise en place d'une contribution climat-énergie.

Analyses économiques

- Augmentation du prix des énergies fossiles :

Prix du Baril : \$80 → \$150

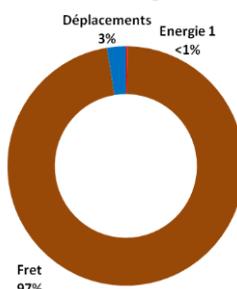
Surcoût : 298 000 €



- Mise en place d'une contribution climat-énergie:

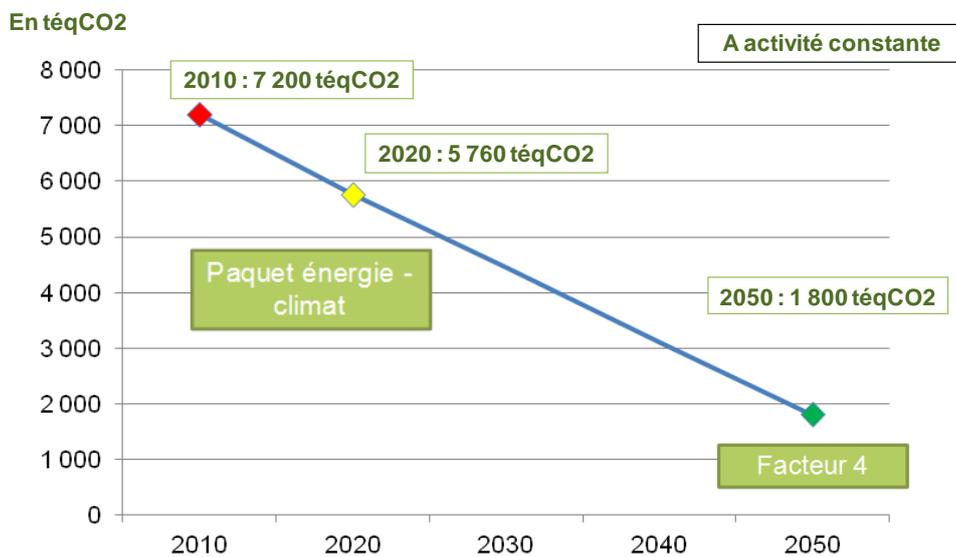
CCE à 17€/t_{éq}CO₂ : 23 000 €

CCE à 100€/t_{éq}CO₂ : 135 000 €



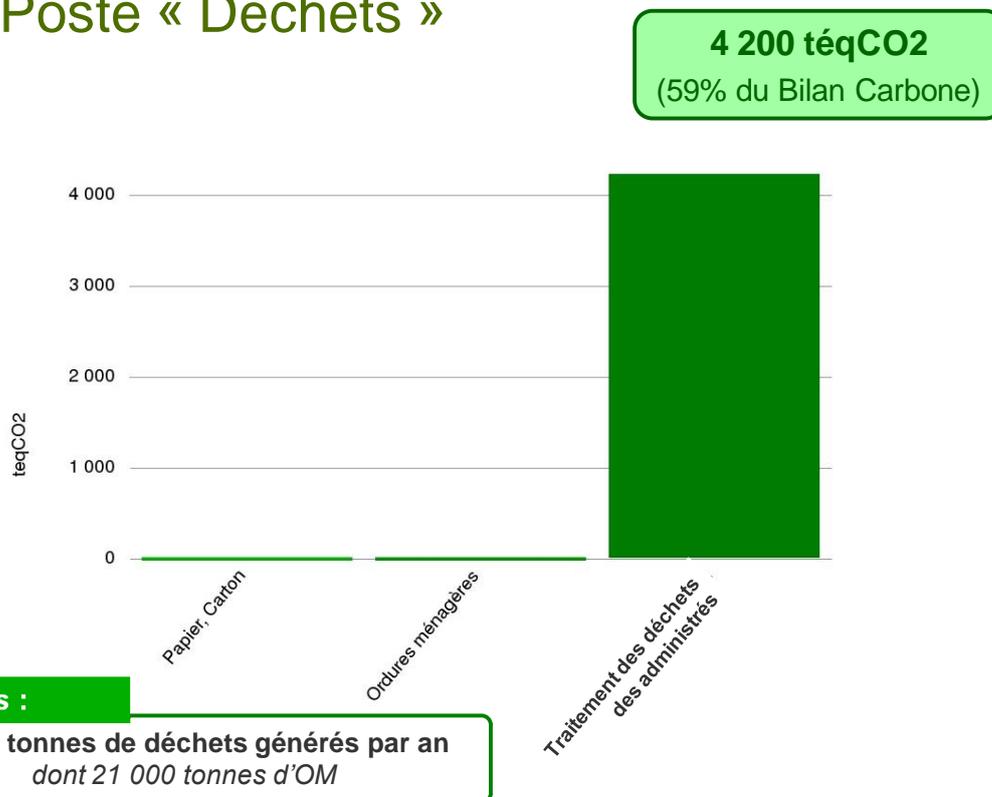
3-5 Objectifs de réduction du périmètre patrimoine & services de la CA

Objectifs de réduction



3-6 Poste Déchets

Poste « Déchets »

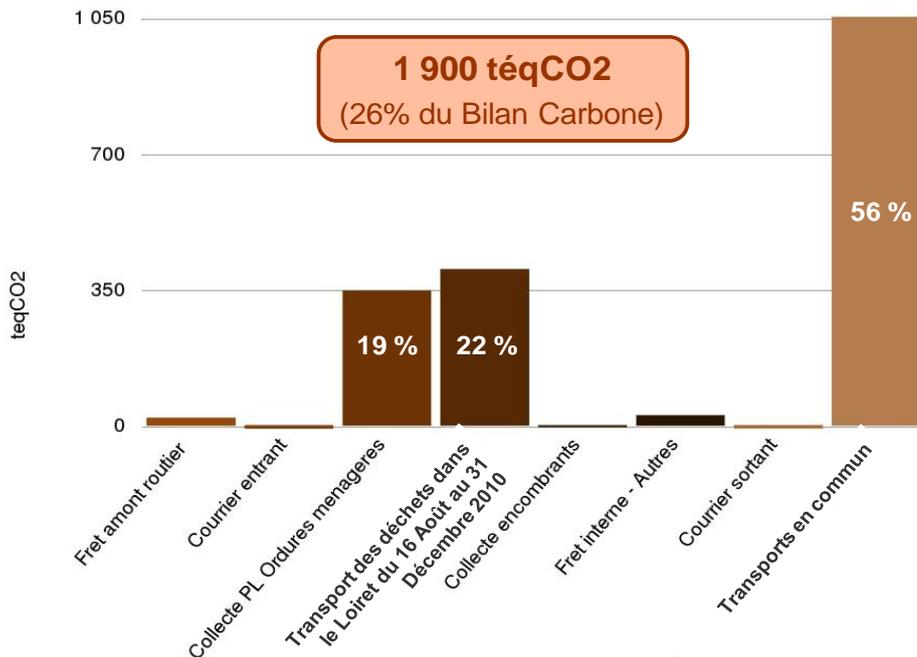


Le traitement des déchets des ménages de l'auxerrois constitue la quasi-totalité des émissions de GES du poste déchets.

En rappel, la collecte et le transport des déchets dans le Loiret sont comptabilisés dans le Poste Frêt.

3-7 Poste Frêt

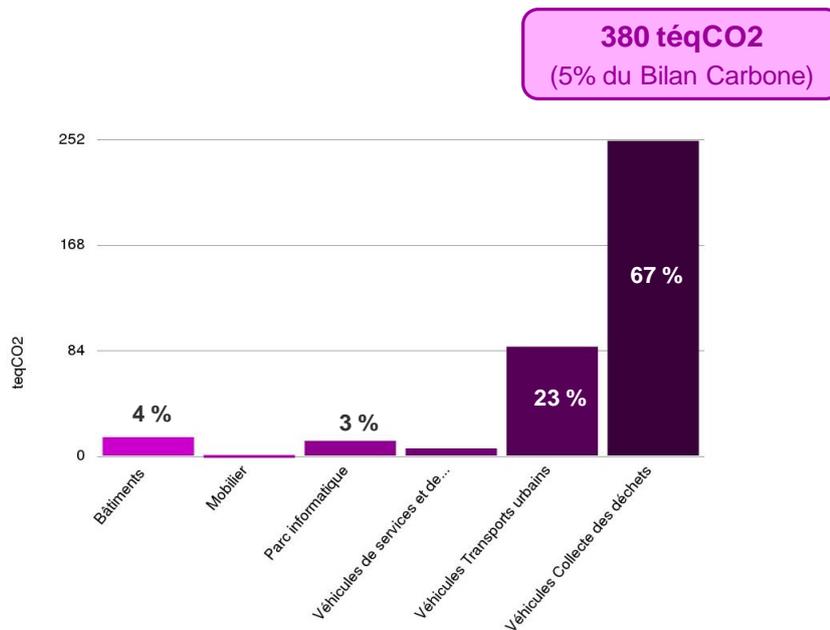
Poste « Fret »



Les déplacements des usagers en transports en commun représentent près de 60 % des émissions. Par ailleurs le transport des déchets dans le Loiret représente une part non négligeable, d'autant plus que la période de comptabilisation sur 2010 n'a porté que sur 4,5 mois.

3-8 Poste Immobilisations

Poste « Immobilisations »

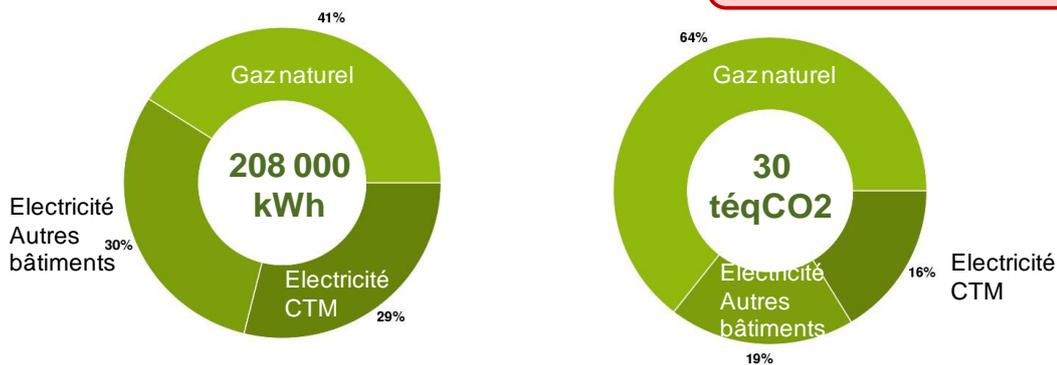


Le poste immobilisations se caractérise par un parc important de véhicules eu égard au déploiement de son service de collecte des OM.

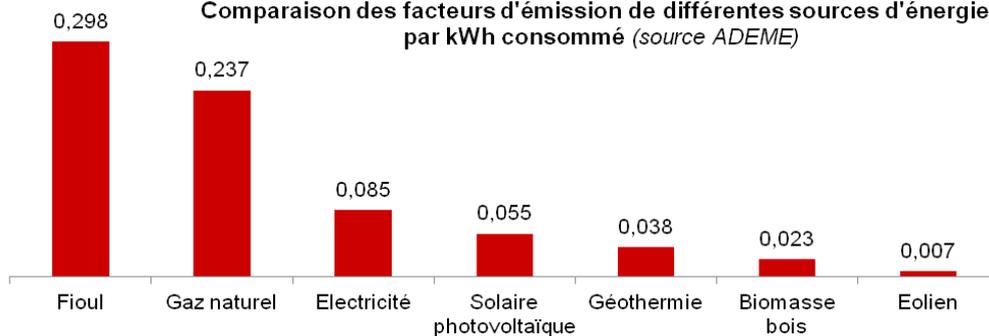
3-9 Poste Energie

Poste « Energie »

350 téqCO2
(5% du Bilan Carbone)



Comparaison des facteurs d'émission de différentes sources d'énergies par kWh consommé (source ADEME)

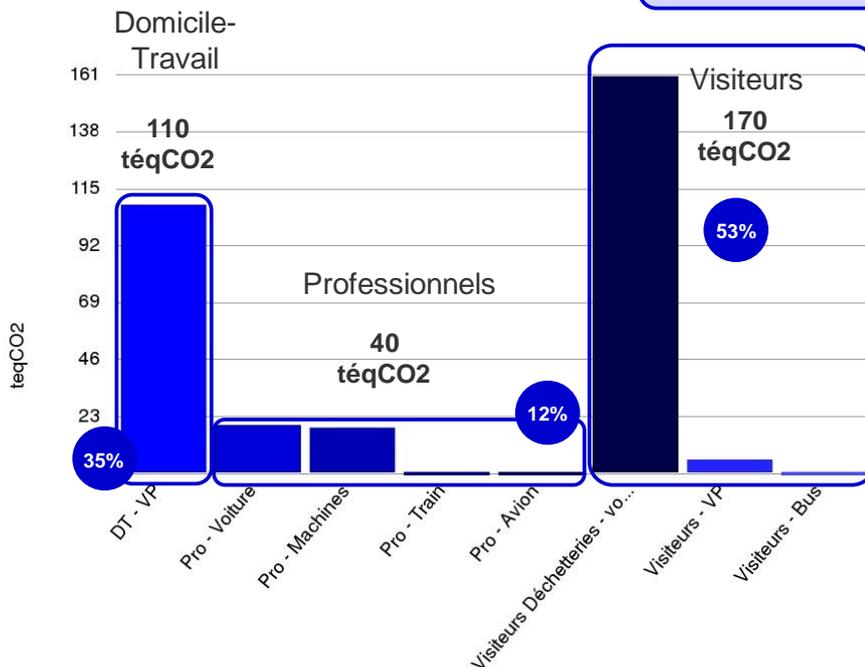


3200032

3-10 Poste Déplacements

Poste « Déplacements »

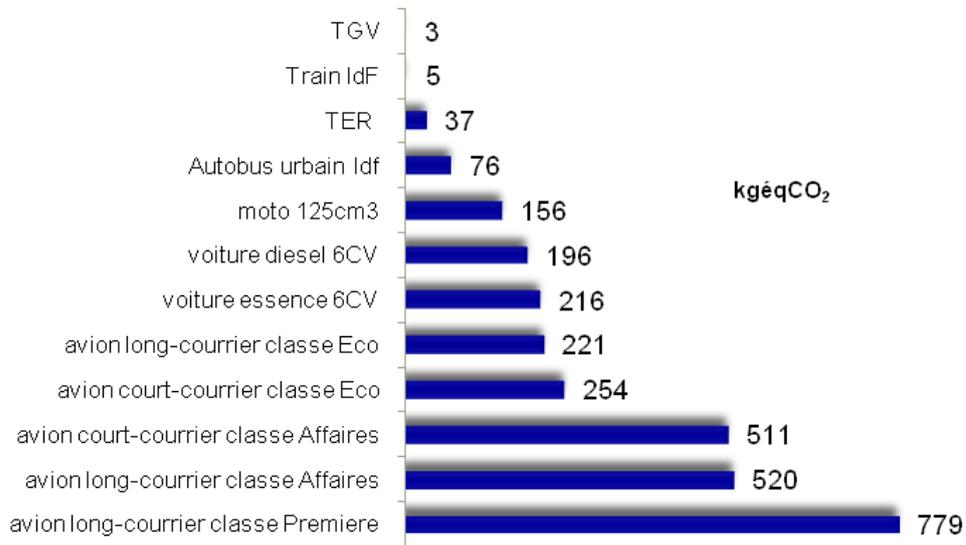
320 téqCO2
(4% du Bilan Carbone)



La fréquentation moyenne du service de navettes gratuites mises en place par la CA correspond à 320 000 Utilisateurs/an.

Poste « Déplacements »

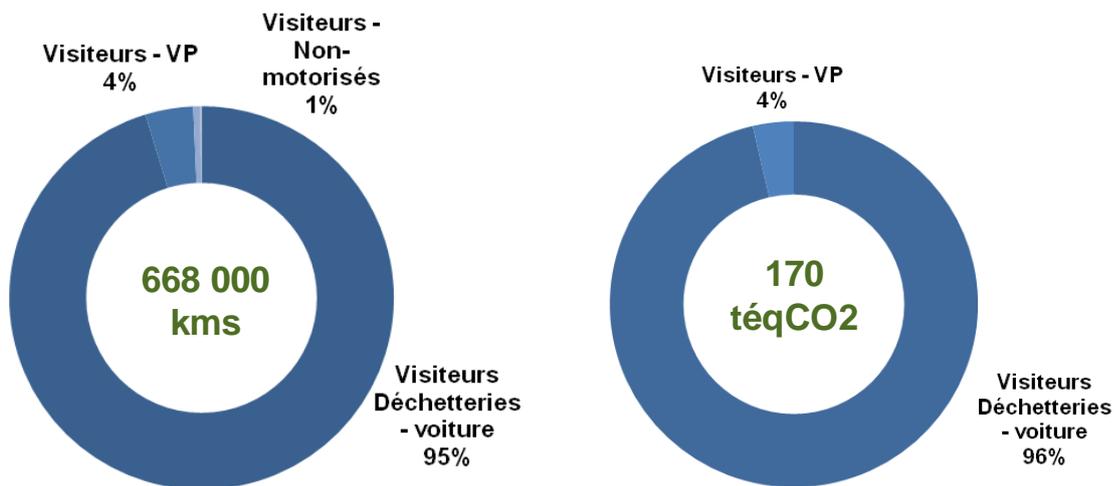
320 téqCO₂
(4% du Bilan Carbone)



Emissions de GES (en kgéqCO₂) pour 1 000 passagers.km

Déplacements des visiteurs

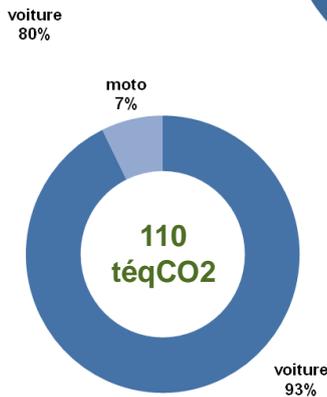
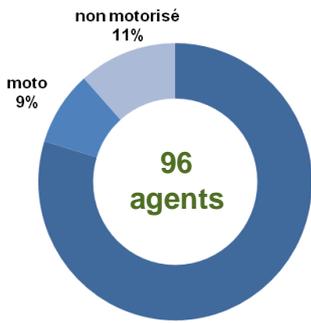
53% du poste déplacements



Au-delà des kms parcourus par les visiteurs pouvant être retranscrites en émissions de CO₂, les chiffres démontrent le franc-succès des apports volontaires en déchetteries.

Déplacements domicile/travail

35% du poste déplacements



25 km A/R par agent / jour

Moyenne française tertiaire : **52 km A-R/jour**

Voir PDA et système de covoiturage

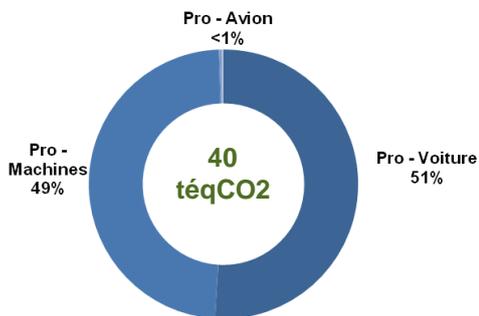
Déplacements professionnels

12% du poste déplacements

Distances



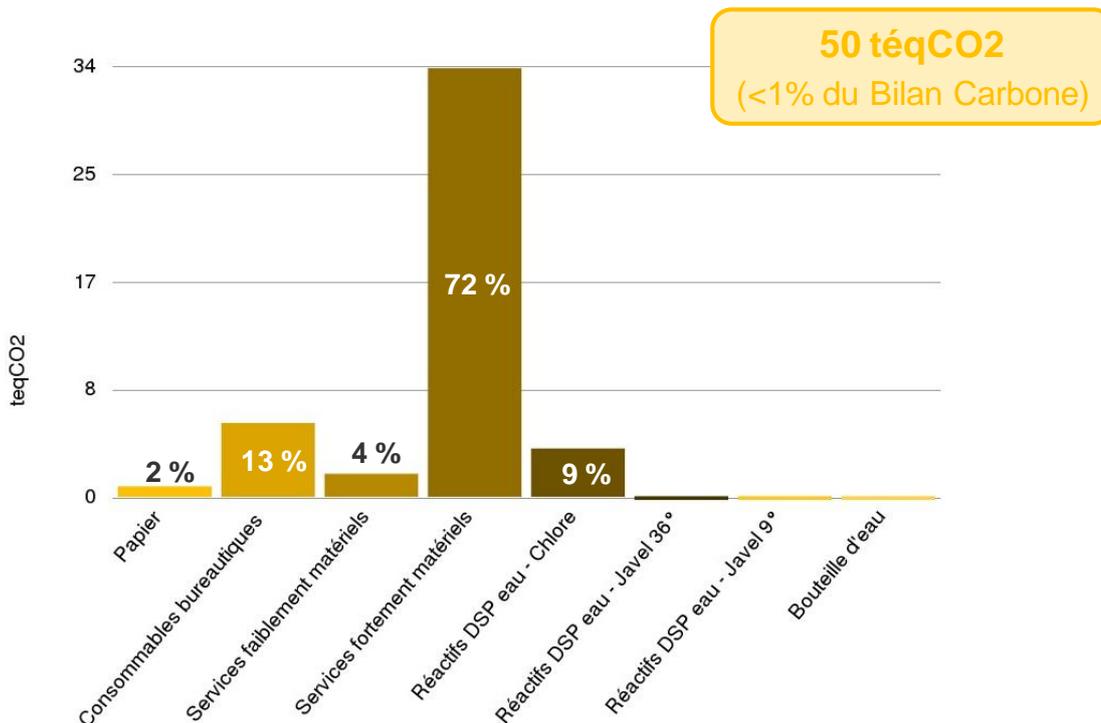
Emissions



1 600 km / agent . an

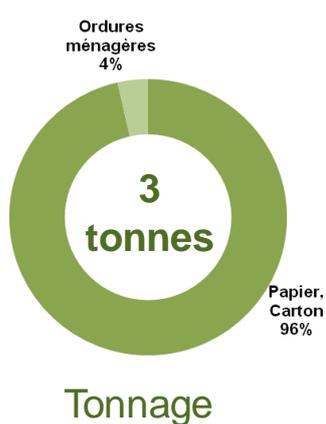
3-11 Poste Matériaux et services entrants

Poste « Matériaux et services entrants »

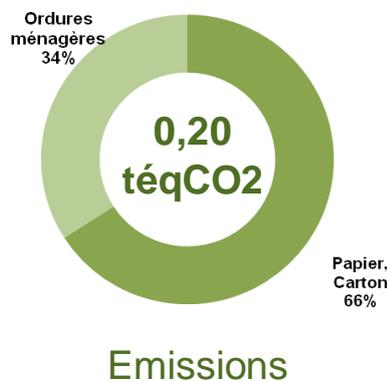


3-12 Zoom Déchets administratifs

Zoom « Déchets administratifs »



0,20 téqCO2
(<0,01% du Bilan Carbone)



Chiffres clés :

84 kg de déchets par agent administratif / an
Moyenne tertiaire France
125 kg/pers./an

Ce ratio s'explique par le faible pourcentage « d'emplois de bureau » dans l'effectif global de la CA.

3-13 Tableau de synthèse des résultats du bilan carbone Patrimoine & services de la CA

BILAN CARBONE Patrimoine & services de la Communauté de l'auxerrois tableau de synthèse								
Bilan Carbone 2010 7 200 téq CO2								
poste Déchets	poste Frêt				Immobilisations	Energie	Déplacements	Divers
4200 téq CO2	1 900 téq CO2				380 téq CO2	350 téq CO2	320 téq CO2	
59 % du Bilan Carbone	26 % du Bilan Carbone				5 % du BC	5 % du BC	4 % du BC	
36 300 tonnes déchets dont	Transports en commun	Transport des déchets Loiret	Collecte PL OM	Divers(frêt interne,.....)	véhicules collecte déchets 67 % de 5%	Electricité DSP Eau 91 % des 5 %	Visiteurs 170 téq CO2 53% des 4 %	
21 000 tonnes OM		16/08 au 31/12			véhicules transports urbains 23% de 5%	chauffage gaz locaux CTM 6% des 5 %	Domicile-travail 110 téq CO 35 % des 4%	
	1 064 téq CO	418 téq CO	361 téq CO	57 téq CO	Bâtiments : 4 %	électricité autres	Professionnels 40 téq CO2 12 % des 4%	
	56% des 26 %	22% des 26 %	19% des 26 %		Parc inform: 3 %			

3-14 Bilan Carbone® Patrimoine & Services de la CA : Perspectives !

La Communauté de l'auxerrois se doit d'être exemplaire sur ses pratiques et les services rendus.

Le Bilan Carbone® permet d'identifier en ordre de grandeur, les postes émetteurs d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'analyse des résultats doit conduire à identifier et à mettre en œuvre des actions de réduction dans une vision d'intérêt général et collective.

A ce titre, la CA doit promouvoir et mettre en œuvre des actions qui permettent de réduire les consommations d'énergie des usagers dans ses domaines d'intervention (tri sélectif, organisation des transports, aménagement du territoire,).

Concernant l'actuel transport des déchets ménagers dans le Loiret :

- à noter qu'il ne résulte pas d'un choix de la Collectivité, les sites d'enfouissement de l'Yonne arrivant aujourd'hui en fin de vie.
- des solutions alternatives sont actuellement à l'étude, dont un choix de traitement par valorisation des déchets par méthanisation.

Concernant le fonctionnement de l'institution, la Direction doit encourager les bonnes pratiques auprès de ses agents (mise en place d'éco-gestes, incitation au covoiturage, éco-conduite,).

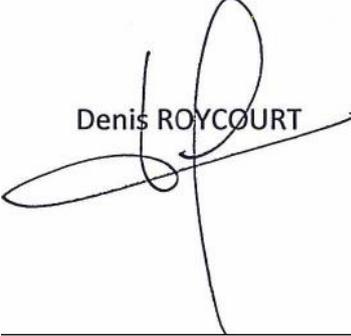
Dans le cadre des transports et des déplacements dont il a la charge, le Pôle urbain et solidaire a identifié plusieurs axes de travail pour 2012 (idem § 2-15-2 concernant le périmètre territoire) :

- Promouvoir et consolider l'utilisation des transports urbains en général y compris le transport à la demande,
- Sensibiliser au covoiturage,
- Inciter les entreprises à la mise en place de Plans de déplacements,

Elaborer un schéma directeur de pistes cyclables,
Mettre en place un pass-travaux facilitant l'usage des transports en commun,

A ce titre, des actions de communication avec des journées (ou demi-journée) thématiques de sensibilisation seront mises en oeuvre en 2012.

Le Vice-Président délégué à l'environnement



Denis ROYCOURT

Annexe:

Programme 2012 des rencontres auxerroises du développement durable (RADD).